

## SÉANCE DU VENDREDI 10 AVRIL 2026

### DÉLIBÉRATION N° 2026\_15

### ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ DE L'ADAS

Nombre de membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Pour	Contre	Abstentions
15	14	1	15	0	0

L'an deux mille vingt-six, le 10 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal d'ectot-l'Auber, convoqués par le Maire, se sont réunis à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Nicolas MEKIL, Maire.

**Étaient présents** : Mme Stéphanie BEUVIN, M. Mathieu BIGOT, M. Gérard BOLLINNE, Mme Fanny CREVEL, M. Fabrice DAJON, M. Vivian DELAFOSSE, M. Didier DELAMARE, M. Anthony HILT, Mme Géraldine KOZIELEK, M. Nicolas MEKIL, Mme Hélène MELINE, Mme Allison MEUNIER, Mme Catherine MOREAU-RAFFAITIN, Mme Aurélie VINCENT.

**Étaient excusés** : -

**Étaient excusés avec pouvoir** : M. Eric PUYAU donne pouvoir à Mme Géraldine KOZIELEK.

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine MOREAU-RAFFAITIN.

\*\*\*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en adhérant à l'Association Départementale D'action Sociale (ADAS) la collectivité a choisi de mettre en place une politique d'action sociale pour son personnel, conformément aux dispositions de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale.

En application de l'article 10 des statuts de l'ADAS, l'adhésion à l'association s'accompagne de la désignation d'un délégué des élus chargé de représenter la collectivité au sein de l'ADAS.

Vu la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu les articles L2121-1 et L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 10 des statuts de l'ADAS ;

Considérant que la collectivité doit désigner un délégué des élus chargé de représenter la collectivité au sein de l'ADAS ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,**

**Article un** : Désigne comme représentant des élus :

- Monsieur Mathieu BIGOT

**Article deux** : La présente délibération sera transmise à l'ADAS.

Pour extrait certifié conforme,

Ectot-l'Auber, le 14 avril 2026

La secrétaire de séance

Le Maire,

Catherine MOREAU-RAFFAITIN



Nicolas MEKIL

